



INFORMATIONS **CORONAVIRUS**

COVID-19

Lettre d'information N°11 du 12 juin 2020

Le bilan du COVID-19 en Vaucluse et en région PACA :

Désormais, l'ARS PACA ne communiquera les chiffres détaillés par département qu'une fois par semaine. Chiffres arrêtés au 9 juin 2020.

17 243 personnes sont testées positives au coronavirus dans la région PACA

28 personnes testées positives au Covid19 sont hospitalisées dans le département

0 personnes sont en réanimation

232 personnes testées positives au Covid19 sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile

42 personnes testées positives au Covid19 sont décédées **dont 36 à l'hôpital et 6 en Ehpad**

Vie Pratique :

➔ Retrouvez des conseils pour protéger votre santé et celle de vos proches en période de pandémie sur « [Mesconseilscovid.fr](https://mesconseilscovid.fr) »

➔ Maternité : Comment s'organise votre suivi médical & celui de votre bébé ? Quelles pré-cautions prendre si vous avez le COVID-19 ? <https://bit.ly/37vS95O>

➔ Depuis le 9 juin, reprise des célébrations et des enregistrements concernant les mariages et les PACS : <https://bit.ly/3fjnGKY>

➔ Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de covid-19, l'indemnité exceptionnelle dédiée aux salariés à domicile est reconduite pour le mois de juin : <https://bit.ly/2UCvqPY>

➔ Comment conserver les solutions hydroalcooliques en flacon, afin de ne pas entraver l'efficacité du gel ? <https://bit.ly/37sAeg7>

➔ Actuellement sans activité, vous souhaitez trouver un emploi ou un emploi saisonnier. ; consultez la plateforme « MobilisationEmploi » : <https://bit.ly/2UDCbKd>

➔ Reprise des examens du permis B à partir du 8 juin : <https://bit.ly/3cSoo05>

➔ Le plafond journalier des tickets-restaurants est remonté à 38€ contre 19€ auparavant et leur utilisation devient possible les week-ends et jours fériés jusqu'à la fin de l'année, dans les restaurants, hôtels-restaurants et débits de boissons : <https://bit.ly/3fgdfaU>

➔ Bonus écologique et prime à la conversion pour les véhicules en hausse depuis le 1er juin : <https://bit.ly/2XUI8Nc>

Mesures de déconfinement dans le département :

➔ Retrouvez la stratégie locale de déconfinement <https://bit.ly/3du1rAR> <https://bit.ly/2AdoKke>

STOP-COVID:

➔ Comment ça marche ? Comment installer l'application ? Quelle est la différence avec les applications de tracking des déplacements ? Retrouvez toutes les réponses à vos questions : <https://bit.ly/2BtH3SH>



Solidarité :

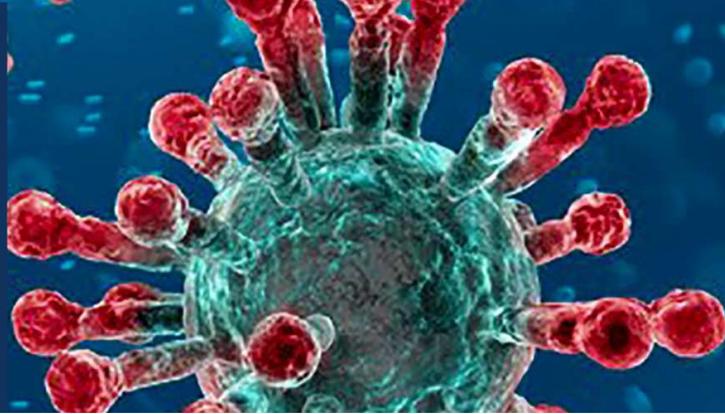
➔ Aide supplémentaire attribuée aux crèches : <https://bit.ly/2YwyZbR>

➔ Lancement du « Handiguide des sports » qui recense l'offre sportive adaptée près de chez soi pour les personnes en situation de Handicap : <https://bit.ly/2XTsW1V>

➔ Création de deux nouvelles missions sur la plateforme de mobilisation de réserve civique « **Soutien à la mobilisation sanitaire** » et « **Soutien à la reprise des missions de service public** », rendez-vous sur jeuxaider.gouv.fr pour soutenir le secteur associatif : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

INFORMATIONS CORONAVIRUS

Retrouvez aussi toute l'info du gouvernement sur le **COVID-19**
<https://bit.ly/2URXoYz>




**PRÉFET
DE VAUCLUSE**
*Liberté
Équité
Fraternité*

COVID 19 Point de situation économique en Vaucluse au 12 juin 2020

Activité partielle au 8 juin 2020	Fonds de solidarité au 5 juin 2020	Prêt Garanti par l'Etat au 10 juin 2020	Report des échéances sociales au 15 mai 2020	Mesures à caractère fiscal au 5 juin 2020
73.9 millions d'€ (montant payé)	52 128 820 millions d'€	829,4 millions d'€ accordés	136 018 923 millions d'€ de report de cotisation au 15/05	12,37 millions d'€ de report d'échéancier IS ou TS & TVA
48 486 salariés placés en activité partielle Consolidation arrêtée au 31 mars	18 925 entreprises bénéficiaires	5 968 entreprises soutenues	31 186 établissements	2 332 entreprises concernées
13 793 demandes déposées	2 754 en moyenne par entreprise	138 974 en moyenne par bénéficiaire		

CONTACTS

- **DDFIP de Vaucluse** : ddfip84.pgp.actioneconomie@dgfip.finances.gouv.fr
- **CCI Vaucluse** : 04 90 14 10 32 / celluleappui@vaucluse.cci.fr
- **CMAR** : 09 800 806 00 / assistance84@cmar-paca.fr
- **CRA PACA** : 04 42 17 15 00 / contact@paca.chambagri.fr
- **URSSAF** : 39 57 (Employeur & professionnel libéral) / 36 98 (Indépendant, artisan, commerçant)
- **Banque de France** : 0 810 00 12 10 / mediation.credit.84@banque-france.fr

L'espace des professionnels :

➔ Présentation des mesures de soutien mises en place pour accompagner la reprise d'activité du secteur du BTP : <https://bit.ly/2YwzLWj>

➔ Lancement d'un plan de soutien public conjoncturel pour aider les start-up face à la crise : <https://bit.ly/2Mzltxw>

➔ Conclusion d'un nouvel accord avec les assureurs-crédit venant renforcer le soutien à l'assurance-crédit dans le contexte de la crise : <https://bit.ly/3e2TZas>

➔ Renforcement des aides apportées aux secteurs de l'hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, sport, événementiel et de la culture : <https://bit.ly/2MOfUMK>

➔ Vidéo de présentation du plan de soutien à la filière aéronautique : <https://bit.ly/2B445zi>

➔ Présentation du troisième budget rectificatif pour 2020 afin de renforcer le dispositif de soutien aux secteurs les plus touchés par la crise : <https://bit.ly/30yoQOs>

➔ Situation sur le marché du travail au 9 juin 2020 : <https://bit.ly/3dWFOtv>

➔ Permis des professionnels de la conduite, prolongation de leur durée de validité en cas d'expiration pendant la période de confinement : <https://bit.ly/2C4cvYh>

La veille juridique, pour aller plus loin :

➔ **Décret n° 2020-706 du 10 juin 2020** portant dérogation temporaire aux conditions d'utilisation des titres-restaurant dans les restaurants, hôtels-restaurants et débits de boissons assimilés afin de faire face aux conséquences des mesures prises pour limiter l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/3fozZWp>

➔ **Arrêté du 8 juin 2020** complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/2zuwkHa>

➔ **Décret n° 2020-698 du 8 juin 2020** modifiant le décret n°2020-568 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux agents des établissements publics de santé et à certains agents civils et militaires du ministère des armées et de l'Institution nationale des invalides dans le cadre de l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/3hwdCjE>

➔ **Décret n° 2020-708 du 11 juin 2020** portant dérogation au principe de suspension des délais pendant la période d'état d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 dans le domaine des solidarités et de la santé : <https://bit.ly/30weM8G>